



COMMUNE DE BLAUSASC (ALPES-MARITIMES)
BULLETIN D'INSCRIPTION AUX STRUCTURES MUNICIPALES

Année scolaire 2021 / 2022

À retourner à la Mairie de Blausasc

Téléphone : 04.93.79.51.04

mairieblausasc@orange.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance :

Classe fréquentée antérieurement (école d'origine) :
Classe demandée à la rentrée :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT PARENT 1 – Le parent 1 recevra les informations de la Mairie

Nom de naissance : Prénom :
Nom d'usage : Prénom :
Date et lieu de Naissance :
Adresse :
Numéro de Téléphone fixe et portable : courriel :
Nom, Adresse et numéro de téléphone de l'employeur :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT PARENT 2

Nom de naissance : Prénom :
Nom d'usage : Prénom :
Date et lieu de Naissance :
Adresse :
Numéro de téléphone fixe et portable : courriel :
Nom, Adresse et numéro de téléphone de l'employeur :

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES EN CAS DE SEPARATION DES PARENTS OBLIGATOIRES

- Jugement de divorce précisant les modalités de garde.
 Jugement de séparation précisant les modalités de garde.
 Pas de jugement
 Communication des informations aux 2 parents

RENSEIGNEMENTS AUTRE REPRESENTANT LEGAL

Nom de naissance : Prénom :
Nom d'usage : Prénom :
Date et lieu de Naissance :
Adresse :
Numéro de téléphone fixe et portable : courriel :
Nom, Adresse et numéro de téléphone de l'employeur :

Date :

Signature des Parents :

NOM :

PRENOM :

CLASSE FREQUENTEE :

Noms Prénoms et dates de naissances des fratries non scolarisées :

-
-
-

- Personnes à prévenir en cas d'accident : (nom, prénom, N° de téléphone)

- En cas d'urgence, NOM et ADRESSE du MEDECIN à prévenir :

- En cas d'hospitalisation d'urgence, hôpital choisi :

AUTORISATION à compléter par la personne responsable de l'enfant :

Je soussigné,

.....
Autorise le personnel chargé du fonctionnement de la cantine scolaire et de l'ANIM, à prendre toutes mesures concernant l'hospitalisation, les soins d'urgence et éventuellement l'intervention chirurgicale, nécessités par l'état de santé de mon enfant :

- Nom et prénom de l'enfant :

Date :

Signature :

Personnes autorisées à venir chercher votre enfant :

Au bus :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A la garderie :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Liste des personnes pouvant prendre en charge les enfants après la garderie,
- Certificat médical pour la pratique d'activités physiques et sportives (uniquement élémentaire),
- Attestation des vaccins obligatoires à jour,
- Certificat d'aptitude à la vie en collectivité (uniquement maternelle),
- Si PAI mis en place, fournir la copie du document,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Copie du livret de famille,
- En cas de séparation : jugement de séparation ou de divorce
- Attestation d'assurance responsabilité civile 2021/2022

• **Renseignements concernant l'inscription au restaurant scolaire, au transport et à la garderie périscolaires municipaux :**

| LES STRUCTURES | JOURS |
|---|---|
| Fréquentera la cantine Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | Lundi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/> |
| Utilisera le transport scolaire le matin Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (Inscription obligatoire sur le site de la Région Sud) | Départ Pointe au Village 08h05 Du Village à la Pointe 08h15 |
| Utilisera le transport scolaire le soir Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> (Inscription obligatoire sur le site de la Région Sud) | Départ Pointe au Village 16h15 Du Village à la Pointe 16h30 |
| Restera à la garderie gratuite le matin de 7h30 à 8h20 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | Lundi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/> |
| Restera à la garderie payante le soir de 16h15 à 18h30 Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> | Carte de garderie (10 présences) 20 euros <input type="checkbox"/> Forfait mensuel 26 euros <input type="checkbox"/> |

Les familles établissent le règlement soit par :

- Chèque bancaire libellé à l'ordre de « Régie Cantine Garderie »
- Carte Bancaire à la Mairie VILLAGE uniquement
- Prélèvement bancaire :
Ci joint demande de prélèvement bancaire à compléter accompagnée d'un RIB
- Espèces l'appoint est demandé

Date :

Signature des Parents :

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

CANTINE

Le montant de la participation au repas est fixé :

3.50 € Euros pour les enfants des classes maternelles

3.95 € Euros pour les enfants des classes élémentaires

Domiciliés hors commune :

6.90 € Euros pour les enfants des classes maternelles

7.40 € Euros pour les enfants des classes élémentaires

Repas PAI (enfants allergiques qui ont un protocole)

7.44 € le repas pour les enfants des classes maternelles et des classes élémentaires

GARDERIE A L'ECOLE DE LA POINTE

GARDERIE GRATUITE : le matin de 7 h 30 à 8 h 20

GARDERIE PAYANTE : le soir de 16 h 15 à 18 h 30 pour l'école maternelle
le soir de 16 h 30 à 18 h 30 pour l'école élémentaire

Option 1 : tarif forfaitaire mensuel 26 euros

Option 2 : carte 10 présences 20 euros